



Pour un développement durable... durable !

Pour un développement durable transversal dans la nouvelle politique jeunesse

Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la consultation publique sur le renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse

30 septembre 2015

Description de l'équipe et d'ENvironnement JEUnesse

Ce mémoire a été préparé par :

Stéphanie Austin

Catherine Gauthier

Amélie Trottier-Picard

Mots-clés :

Politique jeunesse, comportements écoresponsables, écocitoyenneté, transversalité, participation citoyenne, éducation, équité intergénérationnelle

Présentation d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagés afin qu'ils fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENJEU dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENJEU touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport et l'énergie, les changements climatiques, la consommation responsable, l'eau, et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Transversalité, place des jeunes et équité intergénérationnelle.....	1
2.1 Transversalité du concept de développement durable	1
2.2 Engagement des jeunes dans la société québécoise	3
2.2.1 Vulgariser et communiquer les informations pertinentes auprès des jeunes	4
2.2.2 Adapter les formes de consultation et de participation à la clientèle jeunesse	4
2.2.3 Soutenir les organismes qui travaillent avec les jeunes.....	5
2.3 Vers une équité intergénérationnelle.....	6
3. Conclusion.....	7
Sommaire des recommandations	8
Références	9

1. Introduction

En 2001, la première Politique québécoise de la jeunesse était adoptée par le gouvernement du Québec. À l'époque, ENvironnement JEUnesse avait pris part à la consultation nationale sur l'avant-projet de politique jeunesse. Depuis, le Québec s'est doté du Plan d'action jeunesse 2002-2005, de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Le gouvernement du Québec a demandé au Secrétariat à la jeunesse de mener une consultation publique visant à recueillir l'opinion des jeunes, des intervenants, des groupes et des experts sur sa proposition de principes et d'orientations qui formeraient la base de la prochaine Politique jeunesse.

Les stratégies d'action jeunesse touchent plus spécifiquement les jeunes Québécoises et Québécois de 15 à 29 ans qui représentent à eux seuls près de 20 % de la population de la province (Institut de la statistique du Québec, 2014).

Dans son document de consultation, le gouvernement du Québec présente quatre axes d'intervention prioritaires. ENvironnement JEUnesse tient à souligner la place des comportements écoresponsables et de l'écocitoyenneté dans le quatrième axe d'intervention proposé. Si la question des changements climatiques figure dans le document de consultation, les pratiques écoresponsables des jeunes de même que leur engagement devraient être compris de manière transversale dans la future politique québécoise de la jeunesse.

Dans ce mémoire, ENvironnement JEUnesse souhaite partager ses opinions par rapport à ces axes d'intervention et ces objectifs, en proposant notamment au gouvernement du Québec une analyse transversale des enjeux liés à un développement durable à travers plusieurs des priorités identifiées.

2. Transversalité, place des jeunes et équité intergénérationnelle

Dans les sections qui suivent, nous ferons l'exercice de démontrer la transversalité des questions environnementales et de développement durable dans les axes d'intervention. Puis, nous exposerons l'importance de l'engagement des jeunes dans la société, tant dans les milieux scolaires qu'en dehors. Enfin, nous montrerons que les enjeux de la jeunesse vont bien au-delà de ce groupe en faisant des liens avec la notion d'équité intergénérationnelle.

2.1 Transversalité du concept de développement durable

Nous croyons fermement qu'une vision transversale des enjeux de développement durable permet d'intégrer des questions d'ordre environnemental, social ou économique pour tout projet qui concerne la société québécoise. Nous faisons ci-dessous des liens avec les questions environnementales et de développement durable afin de démontrer la transversalité de ces questions, de l'adoption de saines habitudes de vie à une citoyenneté active et plurielle.

Dans l'axe d'intervention I, les saines habitudes de vie touchent entre autres aux habitudes alimentaires. ENvironnement JEUnesse aimerait ici faire le lien avec une participation des jeunes à des activités d'agriculture urbaine qui permet de mieux comprendre la valeur des aliments et de connaître les

légumes québécois de saison. L'agriculture urbaine représente en outre une alimentation de source locale qui accroît la sécurité alimentaire. On sait que les habitudes alimentaires des jeunes sont particulièrement affectées par des contraintes financières ainsi qu'une mobilité plus restreinte. L'agriculture urbaine apparaît alors comme une alternative économique et de proximité, tout en présentant plusieurs avantages du point de vue de la santé environnementale et humaine : réduction des émissions de gaz à effet de serre, pas de pesticides, fraîcheur des aliments, source d'activité physique, etc.

- ENvironnement JEUnesse recommande de soutenir l'agriculture urbaine dans l'objectif de développer de saines habitudes de vie chez les jeunes.

Les saines habitudes de vie présentées dans l'axe d'intervention I sont également liées à la pratique d'activités physiques et sportives. Le document de consultation reconnaît la place des déplacements actifs pour l'amélioration du niveau d'activité physique des jeunes Québécoises et Québécois (Gouvernement du Québec, 2015 : 24). Le gouvernement du Québec et ses partenaires peuvent influencer positivement les activités physiques et sportives chez les jeunes en mettant en place des conditions favorables à la pratique du transport actif à l'année : marche, vélo et transports en commun. Parmi ces conditions, notons la mise en place d'infrastructures sécuritaires et attrayantes pour les modes de transport actif et la sensibilisation - en partenariat avec des organismes œuvrant auprès des jeunes - de tous les usagers de la route au partage de la route à l'année.

- ENvironnement JEUnesse recommande de mettre en place des conditions favorables à la pratique du transport actif à l'année en partenariat avec des organismes œuvrant auprès des jeunes.

Pour l'axe d'intervention II, on parle d'un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaires. Selon ENvironnement JEUnesse, la persévérance scolaire est liée aux possibilités qu'offrent l'école et le milieu de vie. Afin de stimuler la créativité des jeunes, nous croyons qu'il est essentiel de permettre aux jeunes de réaliser des projets et des initiatives suivant leurs passions. L'école fournit un lieu encadré et sûr pour la réalisation d'activités à caractère environnemental, économique, social ou culturel, en plus d'accroître la motivation des jeunes.

- ENvironnement JEUnesse recommande de soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat chez les jeunes par la réalisation de projets et d'initiatives durables.

L'axe d'intervention III, intitulé « Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir », comporte plusieurs éléments qui se rattachent à un développement durable de la société québécoise. L'arrivée des jeunes sur le marché du travail survient alors qu'un bon nombre de travailleurs et de travailleuses prendront leur retraite. Ce contexte représente une opportunité incroyable d'effectuer un virage vert de l'économie québécoise, tout en laissant une plus grande place à l'innovation et à l'entrepreneuriat jeunesse.

Au niveau de l'employabilité, le gouvernement du Québec peut stimuler l'offre d'emplois en investissant dans les secteurs à faible émission de carbone, notamment dans les énergies renouvelables et dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques. Il a aussi un rôle à jouer dans l'établissement de meilleures conditions de travail. Outre la question salariale, la santé humaine et environnementale devrait être considérée dans le soutien des secteurs de l'emploi. La stimulation du marché de l'emploi ne devrait donc pas se faire au détriment de la santé de l'environnement (pollution de l'air ou de l'eau,

émissions des gaz à effet de serre, etc.) ou des individus (piètre qualité de l'air, risques de contamination, etc.).

- ENvironnement JEUnesse recommande de profiter de l'arrivée des jeunes sur le marché du travail pour effectuer un virage vert de l'économie québécoise, tout en laissant une plus grande place à l'innovation et à l'entrepreneuriat jeunesse.

Une citoyenneté active et plurielle qui fait l'objet de l'axe d'intervention IV nous apparaît intimement liée à l'éducation et à la formation des jeunes. En effet, la valorisation des comportements écoresponsables, dans le cadre d'activités bénévoles et volontaires ou d'activités intergénérationnelles passe en grande partie par l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable. De même, l'éducation demeure un outil puissant pour favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie chez les jeunes.

L'éducation relative à l'environnement vise principalement à changer les habitudes de vie des citoyens par une transmission d'information juste, de la sensibilisation et de la vulgarisation scientifique, le tout en vue d'amener à un changement d'attitude, puis de comportement. Sans une mise en contexte et une sensibilisation porteuses, les politiques pourraient ne pas se traduire par des changements de comportement, d'où la grande importance de l'éducation relative à l'environnement.

Comme ENvironnement JEUnesse le soulignait dans son mémoire sur le plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, « [l]a sensibilisation d'une société n'est jamais terminée. Il s'agit d'un processus continu et évolutif par lequel la prise de conscience progresse. En étant soutenues et constantes, la sensibilisation et l'éducation mènent à des changements d'attitude et d'habitude, puis à des changements de comportements conséquents et opportuns » (ENvironnement JEUnesse, 2012 : 4).

- ENvironnement JEUnesse recommande de valoriser les comportements écoresponsables et les saines habitudes de vie en soutenant financièrement l'éducation relative à l'environnement et au développement durable.

En somme, les jeunes impliqués dans des projets de développement durable vont pratiquer le transport actif, faire de l'agriculture urbaine, développer de nouvelles compétences, etc., ce qui a des répercussions positives sur leur santé et leur bien-être. Dans la section qui suit, nous verrons plus en détail les meilleurs moyens d'encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle par les jeunes.

2.2 Engagement des jeunes dans la société québécoise

Nous croyons que les jeunes peuvent contribuer de manière positive à la société québécoise, et qu'il revient au gouvernement du Québec de mettre en place les conditions favorables à leur participation au sein de la société. En effet, nous sommes d'avis que les jeunes ont un rôle à jouer, pas seulement à l'école, mais aussi dans les grands projets de société du Québec, sur les conseils d'administration des organisations publiques et privées, dans les milieux tant politiques que communautaires, etc.

Comme ENvironnement JEUnesse l'expliquait au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) lors de la consultation sur les enjeux de la filière uranifère, « [l]a participation des jeunes aux processus décisionnels apporte dynamisme, innovation et audace. Les jeunes osent questionner et proposer des idées en dehors des sentiers battus. Ils viennent ainsi ébranler les habitudes, mais

provoquent également un renouveau. En effet, la créativité et l'entrepreneuriat amènent la société à innover et à évoluer » (ENJEU, 2014 : 3).

Pour une participation soutenue des jeunes dans les enjeux de développement, plusieurs critères doivent être remplis : (1) vulgariser et communiquer les informations pertinentes auprès des jeunes ; (2) adapter les formes de consultation et de participation à la clientèle jeunesse ; (3) et soutenir les organismes qui travaillent avec les jeunes.

2.2.1 Vulgariser et communiquer les informations pertinentes auprès des jeunes

La Loi sur le développement durable comprend un principe d'accès au savoir selon lequel le gouvernement doit favoriser l'éducation et l'accès à l'information dans les enjeux de développement. Cependant, la transparence va bien au-delà du simple accès à l'information. Les jeunes doivent bien comprendre les processus décisionnels et être tenus informés à toutes les étapes. On doit également tenir véritablement compte de leurs préoccupations et de leurs recommandations dans une démarche itérative. Cette idée rejoint le principe de participation et d'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent de la Loi sur le développement durable (Gouvernement du Québec, 2006).

Plus concrètement, ENvironnement JEUnesse considère que l'éducation environnementale devrait être davantage intégrée et développée dans le cursus scolaire et parascolaire. En effet, l'éducation permet de développer des compétences essentielles pour des comportements plus durables et une implication citoyenne accrue.

Tel que mentionné récemment par ENvironnement JEUnesse au BAPE, « avant de consulter les jeunes ou la population, une information vulgarisée devrait être mise à leur disposition. Des capsules d'information sous forme de vidéo, de bande dessinée ou d'affiche pourraient présenter le sujet de consultation [...] alors que d'autres pourraient présenter la démarche et les différentes étapes des consultations publiques » (ENJEU, 2014 : 3) menées par le gouvernement du Québec. Ces outils serviraient à communiquer l'information et contribueraient également à l'exercice d'une citoyenneté active. Le gouvernement du Québec « pourrait également diffuser l'information plus largement en utilisant différents médias. Une présence soutenue sur les médias sociaux, une page Facebook [alimentée au quotidien], l'utilisation de mots-clés [sur Twitter] ou la distribution d'affiches et de tracts dans des lieux ciblés permettraient au [gouvernement du Québec] de mettre à profit les outils de communication développés dans le but d'augmenter la participation citoyenne » (ENJEU, 2014 : 3) chez les jeunes.

- ENvironnement JEUnesse recommande le développement d'outils de communication adaptés à la clientèle jeunesse pour vulgariser et diffuser les informations liées aux consultations et aux actions menées par le gouvernement du Québec.

2.2.2 Adapter les formes de consultation et de participation à la clientèle jeunesse

Encore une fois, tel que discuté récemment par ENvironnement JEUnesse dans son mémoire au BAPE, « [s]i les jeunes ont moins l'habitude de s'exprimer sous la forme d'un mémoire, ce n'est pas par manque d'intérêt envers les enjeux [de société du Québec]. Au contraire, le processus de consultation des jeunes implique des formes de consultation différentes et adaptées à la clientèle jeunesse. En effet, afin que les jeunes se sentent interpellés dans les processus décisionnels, il importe de repenser la forme des consultations pour mieux les intégrer dans ces processus et les rejoindre là où ils sont. En milieu

scolaire, les ateliers participatifs et les colloques sont des moyens dynamiques et intéressants pour les jeunes qui souhaitent s'exprimer sur les orientations du gouvernement, [telles que celles en lien avec la politique jeunesse].

En dehors du milieu scolaire, il apparaît aussi essentiel d'organiser des activités de consultation des jeunes. Ces consultations peuvent se dérouler sous la forme de soirées de discussion ou de cafés citoyens. Ces activités sont généralement organisées dans un lieu convivial où les participants débattent de manière informelle sur des problématiques de société. Un café citoyen mise sur la participation des citoyens et permet une discussion ouverte. Au vu de l'importance des questions abordées, la participation des jeunes à la prise de décision est essentielle.

Il importe également de créer des partenariats avec des organisations qui œuvrent dans le milieu jeunesse, tel qu'ENvironnement JEUnesse. En organisant des activités par et pour les jeunes, on renforce ainsi la participation des jeunes aux processus décisionnels et contribue à former une génération de citoyens engagés. » (ENJEU, 2014 : 4)

- ENvironnement JEUnesse recommande de repenser la forme des consultations pour mieux intégrer les jeunes dans ces processus en créant des partenariats avec des organisations de la jeunesse.

2.2.3 Soutenir les organismes qui travaillent avec les jeunes

ENvironnement JEUnesse conscientise les acteurs du milieu scolaire aux enjeux de développement durable depuis plus de 30 ans. Nous souhaitons souligner que la poursuite de cette mission passe, entre autres, par un plus grand soutien du gouvernement aux activités d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Pour passer de la sensibilisation à des résultats concrets, des programmes structurants d'envergure, portés par des organismes communautaires expérimentés et connectés à la population, sont nécessaires. Parmi les obstacles rencontrés à l'éducation relative à l'environnement, les enseignants et formateurs relèvent le manque de ressources. En effet, les enseignants et formateurs sont encouragés à acquérir de l'information sur les changements climatiques, mais les programmes et subventions sont trop peu nombreux.

De plus, il est nécessaire de partager une information de façon positive ou, du moins, accrocheuse afin de mobiliser le milieu scolaire et le grand public. Enfin, les programmes et projets existants devraient être davantage publicisés dans le milieu scolaire et auprès du grand public, en partenariat avec les organismes d'action communautaire du milieu.

En ce sens, ENvironnement JEUnesse déplore les mesures d'austérité qui mènent à l'abolition des forums jeunesse, des carrefours jeunesse-emploi et de plusieurs structures de concertation régionales. Ces mesures viennent limiter la capacité d'intervention du milieu et les jeunes sont parmi les groupes les plus affectés par ces coupures. Nous craignons ainsi que la pleine et entière participation des jeunes à la société soit compromise par ces mesures d'austérité.

- ENvironnement JEUnesse recommande un plus grand soutien du gouvernement aux activités d'éducation à l'environnement et au développement durable pour les jeunes, y compris aux activités liées au développement d'une citoyenneté active et plurielle.

2.3 Vers une équité intergénérationnelle

Il convient également de rappeler la Loi sur le développement durable du Québec et ses 16 principes. Parmi ceux-ci, notons que « les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales » (Gouvernement du Québec, 2006). L'équité intergénérationnelle est un concept qui réfère aux relations entre les générations du passé, du présent et du futur.

Comme le fardeau de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et de l'adaptation aux changements climatiques reposera sur les plus jeunes générations, il est urgent de mettre en place des mesures robustes pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre actuelles et futures du Québec. Selon ENvironnement JEUnesse, l'ensemble des actions et des politiques du gouvernement du Québec devrait être teinté par cette urgence climatique, et la nouvelle politique jeunesse n'y fait pas exception.

- ENvironnement JEUnesse recommande la prise en compte de l'équité intergénérationnelle dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la future politique québécoise de la jeunesse.

Par ailleurs, les enjeux et les axes d'intervention identifiés ne devraient pas toucher que la jeunesse. Les jeunes sont influencés au sens large par la société dans laquelle ils grandissent, pas seulement par les milieux qui leur sont spécifiques, comme le milieu scolaire. S'il est souhaitable de développer une économie prête à accueillir les jeunes sur le marché du travail, une économie basée sur des entreprises vertes soucieuses des conséquences de leurs activités sur l'environnement est un gage de durabilité pour les jeunes en début de carrière. De même, des thèmes tels que l'écofiscalité, la création d'emplois verts, la diversification de l'économie, l'état de l'environnement, le transfert de connaissance ou l'innovation devraient être abordés dans les politiques et discussions sur la jeunesse. Ces thèmes concernent un grand éventail d'acteurs, dont les jeunes dans une optique d'équité intergénérationnelle. En somme, comme l'équité intergénérationnelle est un principe omniprésent dans toute politique ou stratégie jeunesse, ces politiques et stratégies devraient être élargies pour englober l'environnement dans lequel les jeunes sont appelés à se développer.

Au terme de l'exercice d'élaboration de la future politique, ENvironnement JEUnesse souhaite que la politique jeunesse présente des engagements clairs et mesurables qui pourront dans le temps entraîner des actions concrètes et durables ainsi que des évaluations périodiques. À cet effet, le gouvernement du Québec pourrait créer un comité chapeauté par des jeunes de 15 à 29 ans et chargé de suivre la mise en œuvre de la politique jeunesse, de communiquer les progrès et les obstacles, et de suggérer et de mettre en place des programmes destinés à la réalisation des objectifs de la politique, etc. Une telle structure contribuerait à une plus grande transparence, ainsi qu'à une présence et une participation des jeunes dans les lieux décisionnels.

- ENvironnement JEUnesse souhaite la création d'un comité chapeauté par des jeunes de 15 à 29 ans et chargé notamment de suivre la mise en œuvre de la politique jeunesse, de communiquer

les progrès et les obstacles, et de suggérer et de mettre place des programmes destinés à la réalisation des objectifs de la politique.

3. Conclusion

ENvironnement JEUnesse souhaite par le présent mémoire que le concept de développement durable ne soit pas traité en silo comme un thème isolé, mais qu'il puisse être intégré à toutes les thématiques de la politique jeunesse. La Loi sur le développement durable démontre bien la transversalité de son concept principal en comptant 16 principes fondamentaux qui ont vocation à s'appliquer à l'ensemble des actions prises par le gouvernement et par ses ministères. Parmi ces principes transversaux, on retrouve la santé et la qualité de vie, l'équité et la solidarité sociale, la protection de l'environnement, de même que le respect de la capacité de support des écosystèmes. Cette loi, d'ordre général, ne peut être hiérarchisée parmi les différents régimes législatifs québécois ; son esprit vise à ce qu'elle guide toutes les décisions gouvernementales, pour le bien de la collectivité.

ENvironnement JEUnesse souhaite également réserver une place de choix aux jeunes dans la société québécoise, en adaptant les opportunités traditionnelles d'implication citoyenne à leur réalité. En soutenant les organismes qui travaillent avec les jeunes, des programmes structurants d'envergure, portés par des organismes communautaires expérimentés et connectés à la population, pourront être développés. Finalement, ENvironnement JEUnesse réitère l'importance d'intégrer le concept d'équité intergénérationnelle et les principes de développement durable dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de toute politique ou stratégie jeunesse.

Sommaire des recommandations

- ENvironnement JEUnesse recommande de soutenir l'agriculture urbaine dans l'objectif de développer de saines habitudes de vie chez les jeunes.
- ENvironnement JEUnesse recommande de mettre en place des conditions favorables à la pratique du transport actif à l'année en partenariat avec des organismes œuvrant auprès des jeunes.
- ENvironnement JEUnesse recommande de soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat chez les jeunes par la réalisation de projets et d'initiatives durables.
- ENvironnement JEUnesse recommande de profiter de l'arrivée des jeunes sur le marché du travail pour effectuer un virage vert de l'économie québécoise, tout en laissant une plus grande place à l'innovation et à l'entrepreneuriat jeunesse.
- ENvironnement JEUnesse recommande de valoriser les comportements écoresponsables et les saines habitudes de vie en soutenant financièrement l'éducation relative à l'environnement et au développement durable.
- ENvironnement JEUnesse recommande le développement d'outils de communication adaptés à la clientèle jeunesse pour vulgariser et diffuser les informations liées aux consultations et aux actions menées par le gouvernement du Québec.
- ENvironnement JEUnesse recommande de repenser la forme des consultations pour mieux intégrer les jeunes dans ces processus en créant des partenariats avec des organisations de la jeunesse.
- ENvironnement JEUnesse recommande un plus grand soutien du gouvernement aux activités d'éducation à l'environnement et au développement durable pour les jeunes, y compris aux activités liées au développement d'une citoyenneté active et plurielle.
- ENvironnement JEUnesse recommande la prise en compte de l'équité intergénérationnelle dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la future politique québécoise de la jeunesse.
- ENvironnement JEUnesse souhaite la création d'un comité chapeauté par des jeunes de 15 à 29 ans et chargé notamment de suivre la mise en œuvre de la politique jeunesse, de communiquer les progrès et les obstacles, et de suggérer et de mettre place des programmes destinés à la réalisation des objectifs de la politique.

Références

ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2012. *Commentaires d'ENvironnement JEUnesse sur : La vision et les enjeux du plan d'action 2013-2020 (PACC2020) sur les changements climatiques*. En ligne : http://enjeu.qc.ca/IMG/pdf/ENvironnement_JEUnesse_commentaires_PACC2020_FINAL.pdf (page consultée le 17 juillet 2015), 11 pages.

ENvironnement JEUnesse (ENJEU). 2014. *NON à l'uranium. OUI aux alternatives*. Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement dans le cadre de la Consultation sur les enjeux de la filière uranifère au Québec. En ligne : http://enjeu.qc.ca/IMG/pdf/Memoire_ENJEU_final-2.pdf (page consultée le 21 septembre 2015), 4 pages.

Gouvernement du Québec. 2006. *Loi sur le développement durable*. Gazette officielle du Québec, 19 avril 2006, chapitre D-8.1.1. En ligne : <http://canlii.ca/t/694f1> (page consultée le 17 juillet 2015).

Gouvernement du Québec. 2015. *Ensemble pour les générations futures : Politique québécoise de la jeunesse Document de consultation*. En ligne : <http://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf> (page consultée le 17 juillet 2015), 57 pages.

Institut de la statistique du Québec. 2014. *Le bilan démographique du Québec | Édition 2014*. En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2014.pdf> (page consultée le 17 juillet 2015), 163 pages.